



La Gestion Privée sous Mandat : Notre cœur de métier

LE MANDAT DE GESTION « SUR MESURE »

Le mandat de gestion proposé par **Montbleu finance** est un mandat discrétionnaire et personnalisé. Il permet de bénéficier de l'expertise d'un gérant dédié, sous la responsabilité de Sophie Fournet, en charge de la Gestion Privée. Le mandat de gestion s'adapte à trois supports :

- Compte titres
- Plan d'Épargne en Actions (PEA)
- PEA-PME

Aucun capital minimum n'est exigé à l'ouverture

- La gestion est effectuée en OPCVM et/ou titres vifs, en fonction du profit de risque du client, et évolue avec la vie patrimoniale de celui-ci.

La garantie « Banque de France »

- CIC Market Solutions est dépositaire du portefeuille. Filiale du Crédit Mutuel – CM11, troisième groupe bancaire français, elle apporte au client la garantie des dépôts bancaires de la Banque de France.

UNE PHILOSOPHIE DE GESTION DE CONVICTIONS

La philosophie de gestion de **Montbleu finance** repose sur une analyse fondamentale des entreprises grâce à une « cordée » d'analystes financiers.

Montbleu finance se distingue par son expertise dans deux domaines d'investissement auxquels elle croit et qu'elle suit depuis maintenant plusieurs années : les PME françaises et le luxe européen.

« Plus qu'un gérant, c'est toute l'équipe de Montbleu finance qui est dédiée au portefeuille du client. »

UNE INFORMATION REGULIÈRE DU CLIENT

Dans un souci de transparence, le client est informé de chaque opération effectuée sur son compte et reçoit :

- Un avis d'opération à chaque transaction
 - Un extrait de compte mensuel
 - Un relevé de portefeuille mensuel
 - Un compte rendu de gestion trimestriel envoyé par **Montbleu finance**
- Envoyés par CIC Market Solutions
(par voie postale ou en ligne)

La valorisation du compte peut être consultée, à tout moment et en temps réel, via l'accès sécurisé accessible depuis le site de **Montbleu finance**.

- Un compte rendu de gestion trimestriel envoyé par **Montbleu finance**.

DES FRAIS MESURÉS

Montbleu finance a voulu innover en proposant une commission de gestion liée à la performance.

Frais afférents au mandat de gestion personnalisé :

- Commission de gestion proportionnelle à la performance constatée chaque année :
8% HT de la plus-value, avec un minimum de 0,50% HT de l'actif géré.

Frais afférents au compte :

- Droits de garde : barème dégressif, de 0,10% HT à 0,05% HT du portefeuille, avec 75 € HT de minimum annuel. (Les FCP Montbleu finance ne sont pas pris en compte dans l'assiette de calcul des droits de garde.)
- Frais de transactions : en moyenne 0,53% HT du montant de la transaction, avec un minimum de 10€ HT.

Ces frais n'excèdent pas 4% HT du portefeuille géré par an.

GESTION PRIVÉE

Sophie Fournet

01 53 43 40 82

s.fournet@montbleu-finance.fr

ASSISTANAT DE GESTION

Géraldine Didelin

01 53 43 40 81

g.didelin@montbleu-finance.fr